

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ;
Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ; Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT,
ETCHEVERRY

POUVOIRS : Mme CASTEL à M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N° 13 – FINANCES : EXERCICE 2026 – AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE MANDATEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'article L. 1612-1 du CGCT dispose que l'exécutif d'une collectivité territoriale est en droit, du 1er janvier de l'exercice jusqu'à l'adoption du budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, en l'absence d'adoption du budget avant le 15 avril ou jusqu'à l'adoption du budget l'exécutif peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (hors autorisation de programme), sous réserve de l'autorisation de l'assemblée délibérante précisant le montant et l'affectation des crédits, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent et à l'exception des crédits afférents au remboursement de la dette.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



Aussi, dans l’attente du vote du budget primitif 2026, il est demandé au Conseil d’Administration d’autoriser M le Président à engager et liquider les dépenses d’investissement dans les limites suivantes :

NATURE	LIBELLE	MONTANT
2051	Concessions et droits similaires	5 000 €
Total Chapitre 20		5 000 €

NATURE	LIBELLE	MONTANT
21838	Matériel informatique	25 555 €
21848	Materiel de Bureau et Mobilier	1 460 €
2188	Autres Immobilisations Corporelles	40 541 €
Total Chapitre 21		67 556 €

DONT ACTE